



Assemblée de quartier Phalempins
Jeudi 22 novembre 2018
Echanges autour de la présentation du diaporama

ACCUEIL : M. DESCHUYTTER, Adjoint de Quartiers, ouvre l'Assemblée en remerciant les riverains et membres du Bureau de Quartier présents.

Il souhaite également remercier les élus présents :

- Mme DURET, Adjointe au maire, chargée de la Vie quotidienne des habitants, de la Concertation et de la Coordination des adjoints de quartiers ;
- M. DENOEUDE, Adjoint au maire, chargé de la Condition animale, de la Prévention, de la Sécurité, des Droits des victimes et de la Propreté ;
- M. MAENHOUT, Adjoint au maire, chargé de la Culture et du patrimoine, des Jumelages et Relations internationales ;
- Mme NONY, Adjointe de Quartiers Flocon/Blanche-Porte, Blanc-Seau, Epidème, Gambetta.
- M. BUYSSECHAERT, Conseiller municipal délégué auprès du Maire, chargé des déplacements, de la voirie et de la circulation ;
- Mme FOURNIE, Adjointe au Maire chargée du handicap ;
- M. ABRANTES ALMEIDA Joao, Conseiller municipal.



M. DESCHUYTTER annonce, ensuite, l'ordre du jour :

- 1- Projets portés par les Membres du Bureau ;**
- 2- Point sur les dossiers du Quartier et de la Ville ;**
- 3- Temps d'échanges.**

1 – Projets Portés par les Membres du Bureau de Quartier

Concours d'illuminations de façades

En association avec le Bureau de Quartier Belencontre/ Fin de la Guerre, l'association des amis de la rue de Menin et des Phalempins, et pour la 4^{ème} année consécutive, le concours d'illuminations de façades, pour les fêtes de fin d'année, est relancé.

Des bulletins d'inscriptions seront distribués en toutes boîtes.

Pour y participer, il suffit de retourner le bulletin d'inscription avant le 21 décembre au café St Martin et de laisser les façades éclairées du 1^{er} au 28 décembre de 17h30 à 21H.

Un jury, composé des Membres du Bureau passera durant cette période.

Une cérémonie de remise de lots aux gagnants de ce concours est prévue le vendredi 4 janvier 2019 à 19 heures, au café Saint Martin.

M. Vangilvin, co-président du Bureau de Quartier, remet ce jour la somme de 920 €, en provenance de mécènes, à l'association des amis de la rue de Menin et des Phalempins.



POUR TOUTE INFORMATION :
Marlène DUBOLPAIRE, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants
☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr

Animation dans le quartier

Les Membres du Bureau de Quartier ont organisé une animation dans le quartier afin de rassembler les habitants autour d'ateliers créatifs, festifs et éducatifs.

La fête du sourire a eu lieu le 6 octobre 2018 et a remporté un grand succès. Sous un beau soleil, au sein de l'école Condorcet, parents et enfants ont pu découvrir et participer à des créations en paillettes, la fabrication d'objets en cartons, la fabrication de soupe avec les légumes de saison, des jeux de kermesse...Mais aussi, se régaler de gaufres et crêpes !

M. Deschuytter et M. Vangilvin remercient tous les participants ayant permis cette action.

Un atelier dessins et coloriages « Fais-moi ton plus beau sourire » permettra la distribution de petits messages aux enfants hospitalisés au CHR Dron.

Au vu de la réussite de cette animation, la fête du sourire aura lieu en 2019.

Aménagement du quartier :

Depuis le premier semestre, le square Roses-Madagascar a ouvert ses portes.

Afin d'embellir le site, la Direction des Parcs et Jardins organise la plantation d'arbres du verger le samedi 8 décembre à 11 heures.

Les Membres du Bureau travaillent également à un projet d'aménagement de la place des Phalempins.

Des jeux dessinés au sol ont été réalisés durant l'été. La Métropole Européenne de Lille étudie la délimitation claire de places de stationnement. Des réflexions sont en cours pour d'autres aménagements comme celui de la revalorisation de l'espace canin.

M. Vangilvin, co-président du Bureau, conclut en rappelant aux habitants présents qu'ils peuvent rejoindre les groupes de travail afin de mener à bien ces projets. En 2019, 2 thématiques feront l'objet de groupes de travail :

- La propreté au sein du quartier
- La création d'un logo de quartier

POUR TOUTE INFORMATION :

Marlène DUBOLPAIRE, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr

Le PIC (Projets d'Initiative Citoyenne) remplace le FPH (Fonds de Participation des Habitants) :

Il s'agit d'un dispositif cofinancé par la *Ville et la Région qui permet la mise en place de microprojets par et pour les habitants du quartier (750€ max / projet)*
Une réunion pour le quartier Phalempins est en cours d'organisation.

Objectif : permettre un comité de gestion, présidé par l'adjoint de quartier, composé d'habitants et d'associations volontaires, chargé d'attribuer les aides financières ;

Si vous êtes habitant ou association œuvrant sur le quartier, devenez membre du comité de gestion !

Pour les Phalempins, la date de la première réunion est en cours d'organisation.
Pour tout renseignement et dépôt de projet, un seul interlocuteur : Mohamed Morsi
03 59 69 70 73 mmorsi@ville-tourcoing.fr.

Q : Est-ce que le PIC est égal au Conseil Citoyen ?

R : Non il s'agit de deux choses différentes. Les conseils citoyens sont exigés par la loi, ils ne concernent que les quartiers « politique de la ville ». Leur fonctionnement est indépendant et sur un mode associatif.

2 – Point sur les dossiers du Quartier

Objectif Zéro Chômeur : La Fabrique de l'Emploi

M. Tranchard Jean- Baptiste, responsable d'exploitation au sein de l'entreprise, présente les dernières actualités de la Fabrique de l'emploi.

Principes du dispositif :

- Embaucher les chômeurs de longue durée sur les territoires de Loos et Tourcoing
- Utiliser les coûts du chômage pour financer l'emploi
- Apporter des services aux personnes les plus défavorisées (sous critères de ressources) sur les territoires concernés
- Construire un projet économique et humain en lien étroit avec des dirigeants d'entreprise et le monde économique
- Ne pas entrer en concurrence avec des activités existantes

POUR TOUTE INFORMATION :

Marlène DUBOLPAIRE, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

☎ 03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr

Une entreprise en pleine expansion

Avec toujours plus de salariés... (115 à ce jour)...Et toujours plus de secteurs d'activité

Réalisations 2018 :

- Garage solidaire (141 rue de Lille)
- Recyclage métaux / meubles / huile alimentaire / cartouches d'encre (141 rue de Lille)
- Puces rue de Menin / Roncq les 8 mai et 12 septembre
- Déménagement / mobilité solidaire en liaison avec le CCAS
- Ouverture d'un magasin : habillement / électroménager / atelier couture (51 rue de Menin)
- Aide à la personne : ménage / jardinage / petits travaux / rénovation
- Lutte contre la précarité énergétique (diagnostic sociotechnique gratuit sur demande)
- Participation à la fête du sourire / Tourcoing plage / marché de Noël
- Ouverture / fermeture des parcs et jardins (collaboration Mairie)

À venir :

- Transports collectifs et individuels / navette urbaine en liaison avec le CCAS
- Espaces verts / maraichage urbain (LMH / Vilogia)
- Composteurs : sensibilisation, ramassage des déchets organique dans le quartier et gestion
- Animation du quartier : loto de quartier / marché aux puces / thé dansant
- Restauration de quartier (forme exacte en cours de définition)

Reconstruction des rues Saint Roch et de la Latte : point d'étape

Une démarche d'expertise judiciaire est en cours.

En juin, l'expert mandaté a rendu son rapport.

Au vu des délais de procédure contradictoires avec les dangers que représente l'état de la voirie, M. Buissechaert a souhaité qu' une solution soit trouvée à l'amiable, qui consiste à enlever les pavés pour une mise en enrobé.

Une délibération permettant la reconstruction des rues Saint Roch et de la Latte a donc été adoptée par la Métropole Européenne de Lille le 19 octobre 2018.

Le projet prévoit :

- ✓ Des plateaux surélevés judicieusement positionnés pour réduire la vitesse,
- ✓ Le traçage des passages protégés pour les piétons,
- ✓ Un double sens cyclable réglementairement obligatoire dans une voie apaisée circulée en sens unique,
- ✓ Des enrobés noirs et scintillants en chaussée et rouges pour les trottoirs,

POUR TOUTE INFORMATION :

Marlène DUBOLPAIRE, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants
☎03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr

- ✓ Des avancées de trottoirs sur les voies adjacentes pour réduire les longueurs de traversées piétonnes et ainsi bloquer physiquement les stationnements aux angles,
- ✓ La suppression des espaces verts existants au niveau des chicanes.

Dès le printemps 2019, les travaux s'effectueront par tronçons, sur une année environ.

Dans l'attente, la Ville a sollicité les services compétents de la MEL afin qu'ils continuent de passer régulièrement sur la zone dégradée afin d'annihiler les dangers potentiellement encourus.

Dans le cadre de cette reconstruction, les riverains sont priés d'anticiper leurs demandes de raccordement aux réseaux publics (gaz, assainissement etc.). (Conformément au règlement de voirie de la MEL, pas d'ouverture possible dans le délai de 5 ans après la fin des travaux.)

Contact MEL assainissement :
03.20.21.39.24
asst_utta@lillemetropole.fr

SÉCURITÉ

Après la diffusion d'une vidéo sur l'inauguration de l'Hôtel de Police Municipale, M. Denoed échange avec les habitants sur la sécurité au sein du quartier.

3 – Point sur les dossiers de la Ville

Une présentation des dossiers portés par la Ville (cf. diaporama) est ensuite proposée :

- Rappel du gala final de Nos Quartiers ont un Incroyable Talent qui aura lieu le 30 novembre à 20 heures ;
- Sécurité des enfants aux abords des écoles ;
- Propreté : horaires des déchèteries pendant la période hivernale ;
- Agenda : prochains événements tourquennois.

3- ECHANGES

Q : Question

R : Réponse

Q : Est-ce que la vitesse sur la rue de la Latte sera limitée à 30 km/h ?

R : La vitesse sera limitée à 20km/h avec un aménagement en zone 30.

Q : Les habitants se présentent à la Fabrique de l'Emploi pensant y trouver l'Hôtel de Police Municipale car certains sites web n'ont pas modifié les informations

R : Une demande sera adressée au service compétent.

Q : Quand une famille dont l'un des membres est titulaire de la carte européenne de stationnement déménage, est ce que l'aménagement de la place de stationnement pour personne à mobilité réduite disparaît ?

R : Non, Actuellement, plusieurs centaines d'emplacements de ce type existent dans l'espace public de la Métropole Européenne de Lille. Ils sont réservés aux titulaires de la carte européenne de stationnement. Le parc de places de stationnement réservé aux PMR, évolue et s'adapte lors :

- du réaménagement ou la création d'espaces publics où, il est obligatoire de parvenir à un quota de 2% de places réservées (loi de février 2005) ;
- de la formulation de nouvelles demandes de places réservées par les usagers.

Une place PMR est aménagée dans un rayon de 100 mètres du domicile concerné mais n'est pas attribuée à ce domicile. Elle est dédiée à toute personne porteuse de la carte.

Vous trouverez régulièrement publiés les comptes rendus des Bureaux et des Assemblées sur le site dédié à votre quartier, à l'adresse : <http://www.tourcoing.fr/phalempins>

POUR TOUTE INFORMATION :

Marlène DUBOLPAIRE, Chargée de Démocratie Participative, Direction des Relations aux Habitants

03.20.69.09.80 - concertation@ville-tourcoing.fr